

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

1^{re} ANNÉE. -- 1^{er} TRIMESTRE

SOMMAIRE :

Notre Programme.

Chronique de l'Académie.

Fr. DESCOSTES. — *Le Patriotisme en province*. Discours prononcé à l'ouverture de la séance solennelle du 15 mars.

Em. DENARIÉ. — Rapport sur le concours de la fondation de Loche.

André PERRIN. — Rapport sur le concours de la fondation Caffé.

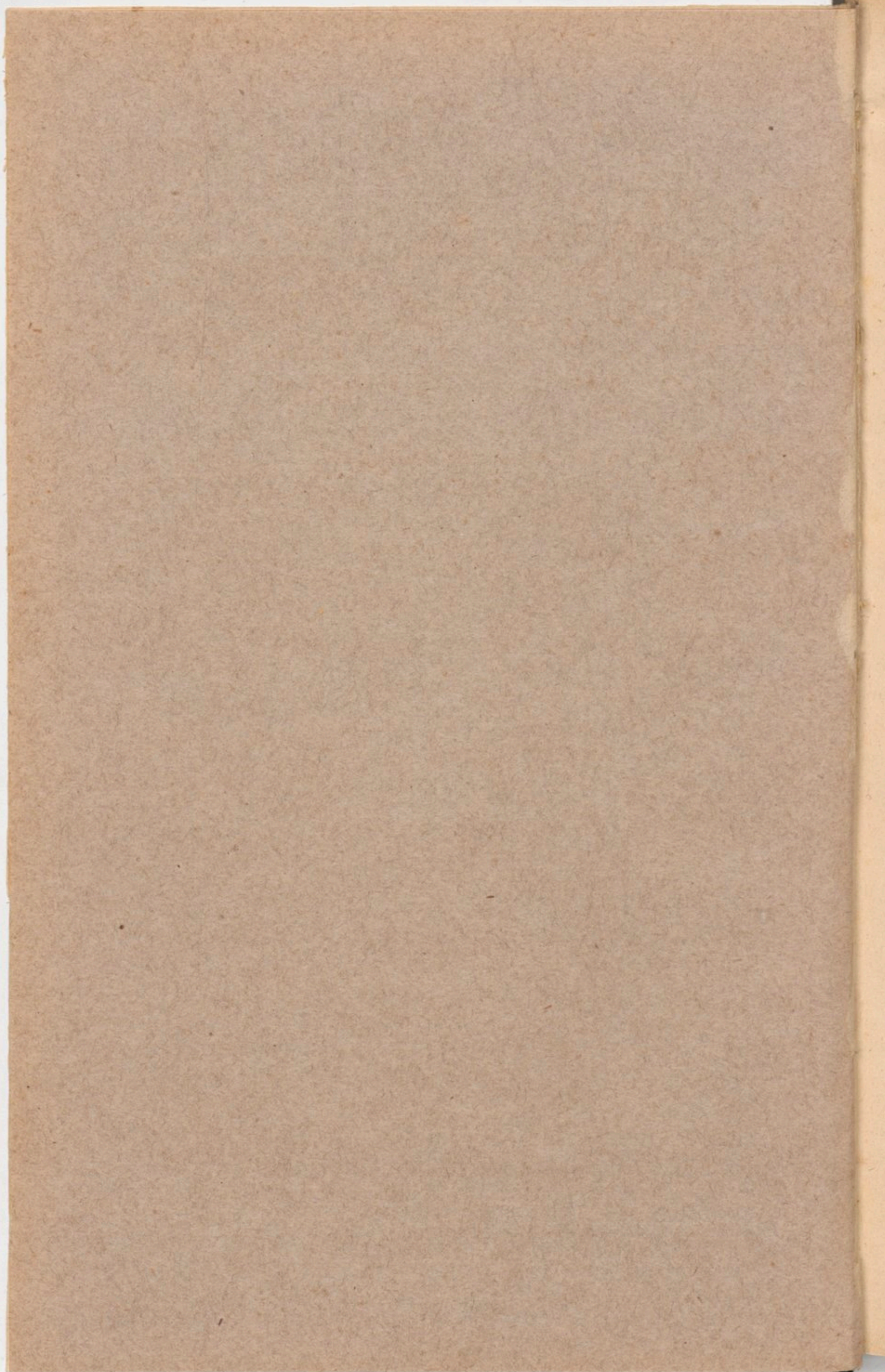
Bulletin bibliographique.



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

—
1906



LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

NOTRE PROGRAMME

Dans sa séance du 1^{er} mars 1906, l'Académie de Savoie a pris une décision à laquelle applaudiront tous les amis des sciences, des lettres et des arts. Jusqu'ici, elle ne publiait que des Mémoires. Si considérables que fussent ces publications et malgré la haute valeur des études qu'elles renfermaient, elles avaient l'inconvénient de ne paraître qu'à de longs intervalles et d'isoler en quelque sorte de la vie générale la doyenne de nos Sociétés savantes.

L'Académie a pensé qu'il était bon d'y remédier à l'aide d'une Revue périodique et régulière où seraient insérés les travaux courants et ceux n'ayant pas des dimensions ou une importance suffisantes pour trouver place dans les Mémoires.

C'est le premier numéro de cette Revue qui paraît aujourd'hui.

Il est essentiel d'en définir exactement le caractère.

Notre Revue contiendra, outre une chronique de l'Académie, les discours de circonstance, les éloges funèbres, les promotions de nouveaux membres, les rapports sur les divers concours et tous les documents ayant un caractère d'actualité.

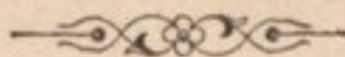
Toutefois, — en dehors de cette partie officielle, — la Revue publiera, sous la responsabilité collective du Comité de rédaction et le contrôle de l'Académie elle-même, toutes les monographies, émanant des membres effectifs, agrégés et correspondants, qui, ne dépassant pas les proportions d'une demi-feuille d'impression, paraîtront de nature à intéresser les lecteurs. De temps à autre, une page de littérature, une œuvre de pure imagination ou une pièce de poésie bien venue tempéreront le sérieux et la sévérité du fonds auquel nous aurons le plus souvent à puiser.

Autant que possible, nous publierons également une analyse bibliographique des ouvrages édités en Savoie, sur la Savoie ou par des écrivains savoyards.

La *Savoie littéraire et scientifique*, ainsi comprise, sera donc bien l'organe de tous ceux qui, dans notre région, s'intéressent aux choses de l'esprit. En faisant appel à leur concours, nous avons la ferme confiance de pouvoir donner à notre revue naissante la solidité, le charme et l'attrait qui en assureront le succès et lui vaudront rapidement une place d'honneur parmi les publications de la province.

LE COMITÉ.

Chambéry, le 1^{er} juillet 1906.



CHRONIQUE DE L'ACADÉMIE DE SAVOIE

Comité de publication de la Revue. — Une commission de publication, placée sous la direction du Président de l'Académie, est nommée chaque année. Pour la première année, cette Commission est composée de MM. Descostes, président de l'Académie, Perrin, Revil, abbé Burlet. — La *Revue trimestrielle* sera distribuée gratuitement à tous les membres effectifs, agrégés et correspondants de l'Académie.

Bureau de l'Académie pour 1906. — *Président*, M. François Descostes ; *vice-président*, M. le Marquis d'Oncieu de la Bâtie ; *secrétaire perpétuel*, M. d'Arcollières ; *trésorier*, M. A. Perrin ; *bibliothécaire et secrétaire-adjoint*, M. l'abbé Burlet.

Distinction. — M. le chanoine Pillet, membre effectif de l'Académie, consultant de la Congrégation du Concile, membre de la commission pour la codification du Droit canonique, a été nommé par un bref élogieux du pape Pie X *Prélat de la maison de Sa Sainteté*.

Nouveaux membres. — A l'occasion du brillant Congrès des Sociétés savantes tenu à Aix-les-Bains en septembre dernier, l'Académie a fait une importante promotion. Est nommé *membre effectif non résident*, M. Charles Buttin ; sont promus *membres agrégés* : le T. R. P. Dom Symphorien, prieur d'Hautecombe, MM. le baron du Bourget, Dullin, comte O. Costa de Beauregard, Louis Schaudel, Georges Blanchard, colonel Raymond, Stanislas Meunier, Trillat, François Grange, Florimond Truchet.

Sont élus *membres correspondants* : le R. P. Dom Bernard, MM. le baron Blanc, le docteur Blanc, Joseph Mottet, maire d'Aix le chanoine Rebord, l'abbé Gavard, l'abbé Pochat-Baron, l'abbé Gros, Edmond Turrel, Gabriel Revel, le docteur Cazalis, Désormaux, Fenouillet, Jacquot, le Dr Paul Hollande, vicomte Pierre de Seyssel, l'abbé Maillet, curé de Myans ; Jules Challamel, Paul Duverney.

Lauréats des Concours. — Le 15 mars, l'Académie s'est réunie en séance solennelle pour la lecture des rapports et la proclamation des lauréats de divers concours. Les rapports seront publiés in-extenso dans la *Revue Trimestrielle*. Voici la liste des lauréats :

Concours de la fondation Caffé (1.500 fr.) : 300 fr. sont accordés à M. le chanoine Lafrasse, professeur au Grand

Séminaire d'Annecy, pour son étude sur *La Liturgie dans l'ancien diocèse de Genève*.

Concours de la fondation de Loche (750 fr.). Le prix est attribué en entier à M. Jules Carotti, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Brera, à Milan, pour son *Catalogue raisonné du Musée de Chambéry*.

Concours de peinture de la fondation Guy : prix de 400 fr. à M. Cobalt (Paul Duvernay) et une médaille de 100 fr. à M. Bugnard.

Concours de poésie de la fondation Guy (400 fr.) : prix attribué *ex-æquo* entre MM. Georges Maury, de Grenoble, et Jacques Du Gardin, de Chambéry ; mentions honorables à MM. le marquis d'Oncieu de Chaffardon et Alexis Bachelier, d'Evian-les-Bains, lauréat du précédent concours.

La Médaille Metzger a été attribuée à M. Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie, pour l'ensemble de ses travaux.

Concours de poésie (fondation Guy) pour 1906.
— Voici les conditions du concours :

I. — Le prix de poésie de la fondation Guy sera décerné en 1906, à l'auteur de la meilleure pièce de vers, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Le prix sera de 400 francs.

II. — Seront considérés comme hors concours les poètes qui auront été deux fois couronnés par l'Académie ; cependant, si elle le juge opportun, l'Académie pourra leur accorder une distinction, qu'elle se réserve de déterminer.

III. — Chaque envoi devra contenir un minimum de cent vers — Seront toutefois admises aussi, à titre exceptionnel, les pièces détachées qui formeront au total le même nombre de vers.

IV. — Les travaux seront adressés à M. D'ARCOLLIÈRES, *Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie*, avant le 1^{er} juillet 1906, et seront accompagnés d'un billet cacheté, attaché au manuscrit et contenant le nom et la demeure de l'auteur.

Le billet portera, à l'extérieur, une épigraphe écrite aussi en tête du manuscrit.

V. — D'après le vœu du fondateur, nul n'est admis à concourir s'il n'est né ou domicilié dans l'un des deux départements de la Savoie.

Sont également exclus du concours les membres effectifs résidants et non résidants de l'Académie.

VI. — Les manuscrits restent acquis à l'Académie et ne sont pas rendus aux auteurs.

LE PATRIOTISME EN PROVINCE

DISCOURS

PRONONCÉ

à la Séance publique du 15 Mars 1906

PAR

M. François DESCOSTES

Président de l'Académie

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Académie de Savoie, à la différence des maîtresses de maison embarquées dans le train de la vie mondaine, n'a pas de jour... Elle reçoit de loin en loin, une fois toutes les années, quand ce n'est pas tous les deux ans ; elle vit en temps ordinaire emmitouflée dans ce vieux salon, qui, grâce à de bienveillantes complicités, veut bien continuer, par respect pour son grand âge, à lui offrir l'hospitalité de ses murailles épaisses et de ses parois tapissées de portraits d'ancêtres ; aussi, — comme toutes les douairières, — n'en est-elle que plus reconnaissante aux fidèles qui, malgré les sollicitations de ce gai soleil de renouveau et l'attraction de distractions plus pimentées, veulent bien se ressouvenir encore de l'escalier obscur et plein de précipices qui conduit à cette demeure d'un autre âge...

Nous sommes heureux de vous y recevoir, Mesdames, et honorés de compter aujourd'hui parmi nos visiteurs l'élite intellectuelle de notre ville et les hautes personnalités qui nous apportent le vivant témoignage de l'intérêt qu'elles veulent bien porter à nos travaux. Me sera-t-il permis de leur dire qu'elles ne se trompent pas d'adresse et que — si moyenâgeux que soit le cadre — elles n'entrent point ici dans un cénacle d'impénitents, de

boudeurs et d'attardés ? Dans son existence bientôt séculaire, notre Compagnie, éloignée de toutes les vaines agitations de la politique, fuyant ce qui divise et ne recherchant que ce qui réunit, n'a jamais eu d'autre but que le culte désintéressé des sciences, des lettres et des arts, culte qui se confond avec celui de la patrie dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé.

S'il n'y a pas, en effet, Messieurs, deux façons de comprendre l'idée de patrie, il y a différentes manières de la servir. Pour tout bon Français, la patrie, c'est la mère commune ; c'est cette entité rayonnante et immortelle, faite de la cendre des morts, suivant le mot superbe de Lamartine, forgée par des siècles de revers et de succès, de défaites et de victoires, de brumes et de pleins soleils, constituée par l'effort patient d'une race, à laquelle la Providence a dispensé à profusion les trésors de l'esprit et du cœur, — riche des chefs-d'œuvre accumulés par ses penseurs, ses écrivains et ses artistes, — et qui, en dépit des orages du dedans et du dehors, lève son front auguste à la tête de l'humanité et occupe dans le monde une place qu'aucune puissance humaine ne saurait définitivement lui ravir et qu'elle reprendra sans peine quand l'union se sera faite entre tous ses enfants...

Cependant, Messieurs, cette idée sacrée de patrie a pu de nos jours être attaquée de front par certains malfaiteurs de plume qui, sous prétexte de nous acheminer vers l'âge d'or d'une société affranchie, nous conduiraient tout droit à l'âge de fer de la servitude en supprimant les frontières qui marquent les limites de notre enclos national, le drapeau tricolore hissé sur son territoire et la vaillante armée qui veille sur lui en silence, gardienne de la paix et de la sécurité de nos foyers...

Ne nous émouvons pas outre mesure de ces fanfares dissolvantes qui, de temps à autre, viennent sonner la

désagrégation des forces vives du pays et enseigner la lâcheté aux fils de ce peuple qui, dans l'histoire, a été la personnification du courage militaire... Ce sont là fantaisies nébuleuses d'outre-Rhin qu'on essaiera vainement de transplanter dans le sol d'un pays qui reste, malgré tout, le pays du bon sens et de la clarté... Le soleil peut avoir ses éclipses ; il n'en reste pas moins le soleil. La patrie peut avoir ses détracteurs ; elle n'en demeure pas moins la patrie et d'elle aussi l'on peut dire ce que disait le poète :

Le dieu poursuivant sa carrière
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs...

J'ai dit, Messieurs, que si à tous les cœurs bien nés la patrie apparaît comme un dogme inattaquable, il y a différentes manières de la servir. Celui-là a rempli son devoir envers la patrie qui, dans le funèbre hiver de 1870, alors que des désastres sans nom s'appesantissaient sur elle, a versé son sang et est tombé dans les neiges de l'Est, face à l'ennemi, comme tous ces vaillants fils de Savoie que nous nous honorons d'avoir offerts en holocauste à la défense nationale... Celui-là sert la patrie qui, sous la robe du missionnaire, s'en va sur des rivages inconnus, comme l'un des nôtres, Mgr Bottero, apporter aux peuplades sauvages le signe de la rédemption de l'humanité enveloppé dans les plis du drapeau aux trois couleurs... Celui-là sert la patrie qui va au fond du continent noir, comme notre compatriote le capitaine Baud, tomber à son poste de combat pour la plus grande France... Celui-ci la sert qui, obscurément, avec une abnégation stoïque, travaille chaque jour, à chaque heure, sur la frontière, à préparer à la patrie des soldats qui lui permettront, non pas de faire des conquêtes auxquelles elle ne rêve pas, mais de repousser des attaques auxquelles elle doit toujours s'attendre...

Celui-la sert la France qui, loyalement, sous la protection de la loi, par la plume du polémiste ou la parole de l'orateur, s'efforce, non pas de provoquer des bouleversements et des aventures, mais de réveiller l'esprit public et de préparer la réalisation d'un idéal de fraternité, de liberté et de réconciliation sociale.

Et celui-là enfin sert aussi la patrie, — si nous pouvons le dire sans fatuité, — qui, dans un champ plus modeste, sur un terrain moins utilitaire et plus platonique, s'efforce d'élever vers les cîmes l'âme de la jeunesse française, de lui donner le goût des grandes choses, d'éveiller en elle une noble passion pour le vrai, pour le beau et pour le bien, d'opposer la croyance à l'idéal au scepticisme désabusé, la générosité à la sécheresse de cœur, l'amour des jouissances de l'esprit à l'excès des sports et à l'envahissement d'une vie de plaisirs faciles, de snobisme railleur et d'élégante oisiveté.

Eh bien ! c'est précisément, Messieurs, la raison d'être de notre Compagnie, son immuable tradition et la devise à laquelle elle entend rester fidèle. Ses fondateurs et nos devanciers ont voulu constituer un foyer où le feu sacré des sciences, des lettres et des arts brûlât en permanence et répandît autour de lui, dans le cirque de nos Alpes neigeuses, le rayonnement de son influence avec les palmes que nous permet de décerner la générosité de nos Mécènes.

Or, ce n'est pas sans orgueil qu'une fois de plus j'ai la satisfaction de constater que ce petit pays de Savoie, qui a la réputation légendaire, et dont il n'a pas à rougir, d'être plus riche d'honneur que d'écus, s'est montré peut-être le plus large et le plus libéral de toutes nos provinces françaises lorsqu'il s'est agi d'encourager le culte des sciences, des lettres et des arts.

Dans nos deux départements de Savoie, qui compren-

nent une population de 500,000 âmes, le septième de celle de Paris, un état-major de treize sociétés savantes gravite autour de l'Académie, qui en est la doyenne : à Annecy, la Société florimontane et l'Académie salésienne ; à Thonon, l'Académie chablaisienne ; à Saint-Jean de Maurienne, la Société d'histoire et d'archéologie ; à Moûtiers, l'Académie de la Val d'Isère ; à Chambéry enfin, la Société d'histoire et d'archéologie savoisiennne qui vient de célébrer son cinquantenaire ; la Société d'histoire naturelle, dont le président, notre savant confrère Révil, vient d'être élevé à la dignité de vice-président de la Société de géologie de la France ; et nous ne devons pas hésiter à les comprendre dans nos cadres, l'Union artistique, grâce à laquelle Chambéry a son Salon, comme un simple Paris ; la Société horto-agricole, à qui nous devons l'exposition annuelle des chrysanthèmes ; la Société centrale d'agriculture, qui *rebiolle* sous l'action féconde de notre ami, le comte de Villeneuve, et le Syndicat d'initiative, présidé par le marquis de la Serraz, dont le pinceau de Viotti illustre les gracieuses publications, dont Coppier et Richard sont les porte-parole éloquents et autorisés, et dont l'action incessante a puissamment contribué à attirer vers le pays de la houille blanche, des lacs bleus et des sommets vertigineux le flot des touristes et des admirateurs de la grande nature alpestre.

Au sein de toutes ces unités éparses, des divergences d'opinions et de croyances peuvent évidemment diviser les esprits, — c'est la loi de toute collectivité et, à ne s'en tenir qu'à l'agrément du commerce, il ne faudrait pas s'en plaindre, puisque l'ennui, dit-on, naquit au jour de l'uniformité ; — mais un même sentiment anime tous les cœurs, et il n'est autre que cet amour de la patrie dont je vous parlais tout à l'heure et dont l'austère labour

du chimiste dans son laboratoire, du géologue dans sa collection de vieux cailloux, de l'archéologue dans ses terriers, est une des manifestations les plus éloquentes.

Est-il besoin d'ajouter que lorsque le marquis Costa écrit son *Homme d'autrefois* ; que l'Evêque de Nancy prononce son Éloge de Joseph de Maistre ; qu'Emmanuel Denarié escalade l'Olympe avec sa *Légende de l'art* ; qu'Antoine Pillet éclaire les corridors obscurs du droit international ; que Charles Dufayard, Corcelle et Raymond Michel chantent les beautés ou les gloires de la Savoie ; qu'Henry Bordeaux plonge dans les profondeurs du *Lac noir* ou s'élève aux sommets de la *Peur de vivre* et des *Rocquevillard* ; que Révil sonde avec Killian les assises de nos Alpes ; que Cachoux nous berce avec ses couchers de soleil sur le lac du Bourget ou sur son bijou de petit frère d'Aiguebelette ; que Cottet lui-même transporte sur les plages de l'Océan ses impressions d'artiste né aux bords du lac de Genève, — c'est encore et toujours la patrie qui inspire la plume ou la parole de ceux-ci, la lyre ou le marteau de ceux-là et le crayon ou le pinceau des autres ? Tant il est vrai de dire que l'amour seul engendre les œuvres dont un groupement d'hommes peut s'honorer et bénéficier, tandis que la haine ne sait que détruire et sème sur nos pas tous les germes malsains, tous les parasites de la révolte et de la discorde, tous les ferments de la force primant le droit...

Notre grand pays est, à ce point de vue, Messieurs, un champ d'expériences dont il est regrettable que les indigènes soient parfois les victimes, mais dont il est piquant de voir les étrangers faire leur profit et recueillir les enseignements. Dans un livre qui n'est point oublié et dont de nombreux chapitres ont été écrits aux environs de Chambéry, un successeur d'Arthur Young, Bodley, se

demande quelle nation les Français regardent le plus sévèrement :

« Sont-ce les Allemands ? Le souvenir de l'envahisseur parcourant triomphalement Paris, après s'être couronné empereur d'Allemagne dans le palais de Louis XIV, saigne encore au cœur des patriotes assez âgés pour avoir vu ces heures de deuil. Mais, pour la jeune génération, l'Alsace-Lorraine n'est qu'une tradition triste, et, dans l'imagination de la jeune France, les Prussiens sont en train de subir la même transformation que les Cosaques de l'invasion précédente. Sont-ce les Italiens, qui, oublieux de Solférino, ont inspiré à leurs anciens alliés un tel ressentiment, que, dans les régions où les Piémontais viennent faire concurrence aux ouvriers français, la rancune de ceux-ci contre ces rivaux de race latine est plus vive encore que contre les Allemands ? Seraient-ce les Anglais, que les politiciens du boulevard vouent à une inimitié plus profonde que celle provoquée, en Provence, par les Italiens, et dans les Vosges, par les Allemands ? Il est une nation envers laquelle les Français sont plus rancuniers qu'envers les Allemands, plus irascibles que vis-à-vis des Italiens, plus injustes que pour les Anglais ? C'est aux Français eux-mêmes que les Français témoignent une animosité plus sauvage, plus constante, plus déraisonnable qu'aux gens de toute autre race. »

La piquante observation de l'écrivain anglais est vraie peut-être en politique. Trop souvent, hélas ! les tenants des partis rivaux passent leur temps à s'injurier, à se déchirer et à se traiter en chiens de faïence comme les derniers des misérables ; mais, pour rester dans la mesure, et si nous voulons être justes une fois par hasard même vis-à-vis de nous, il faut ajouter que, lorsque certaine fée Carabosse ne met pas son vilain nez

crochu dans nos affaires, nous redevenons ce que nous ne devrions jamais cesser d'être : des Français tout court —, c'est-à-dire des gens aimables, d'une politesse exquise, de bon ton et de bonne compagnie, les vrais survivants des héros de Fontenoy, toujours prêts à répéter, — le chapeau, sinon le mousquet, à la main : Tirez les premiers, Messieurs les Anglais !

Nous en avons eu, Messieurs, une preuve éclatante dans ce récent et magnifique Congrès d'Aix-les-Bains, tenu sous la présidence d'honneur du marquis Costa de Beauregard, qui a ajouté à nos annales provinciales trois journées d'autant plus belles qu'elles ont été pour nous une sorte de halte et d'armistice au milieu des agitations d'une époque particulièrement tourmentée. Ces journées, dont le succès est dû au dévouement de nos deux chers et distingués collègues, M. le comte de Seyssel, secrétaire général, et M. l'abbé Burlet, son secrétaire-adjoint, ont mis en pleine lumière, non seulement la variété des talents et la fécondité des travailleurs de la province, mais ce que j'appellerai le degré de sociabilité de notre race et la fraternité vraie qui unit tous les soldats de la science, à tous les degrés de l'échelle. Stanislas Meunier, du Muséum d'histoire naturelle, Trillat, de l'Institut Pasteur, Jean-Albert Blanc, de l'Université de Rome, s'y rencontraient avec les ouvriers obscurs de notre atelier provincial. A nous voir, ecclésiastiques et laïques, catholiques et protestants, croyants et libre-penseurs, parisiens et provinciaux, dans l'intimité cordiale de nos réunions du château d'Aix, de notre promenade sur le lac du Bourget, de notre visite au prieuré de ce nom et à l'abbaye d'Hautecombe, tombeau de nos anciens rois, on ne se fût, certes, pas douté que nous habitons le doux pays où, au dire de Bodley, on ne se passionne que pour ce qui peut gêner la liberté des autres.

Ces journées devaient avoir un lendemain. Soucieux de payer notre dette sociale et de récompenser, en proportion de leurs mérites, les généreux collaborateurs qui ont contribué au succès de ces pacifiques assises, nous avons, dès la reprise de nos travaux, mis à notre ordre du jour ce que nous pourrions appeler la promotion du Congrès.

C'est ainsi que M. Buttin, l'*armaturge* connu du monde entier des spécialistes, le président de la section française de la Société internationale d'étude des armes anciennes, a été élevé à la dignité de membre effectif non résidant. Celle de membre agrégé revenait de droit au Révérend Père abbé de l'abbaye d'Hautecombe, à M. le professeur Meunier, au docteur Trillat, à M. Florimond Truchet, l'éminent président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne; à M. le conseiller Dullin, dont les travaux historiques sont également appréciés par l'Académie delphinale et par l'Académie de Savoie; au baron Clément du Bourget, l'écrivain militaire qui nous réserve, aux jours d'une retraite prématurée, le charme de son commerce et les documents inédits de son portefeuille; au colonel Raymond, qui nous a libéralement ouvert le sien; au comte Olivier Costa de Beauregard, qui sait si bien faire fructifier ses loisirs et tenir les promesses d'un grand nom, cher à la Savoie, par le culte de la science préhistorique; à M. Schaudel, l'Alsacien-Savoyard, qui en est un des prophètes les plus autorisés, et à M. Georges Blanchard, le fils de notre ami regretté, qui soutient dignement à l'Ecole du Caire la réputation de science des jurisconsultes français.

Parmi les membres correspondants, nous avons appelé à nous tout un contingent de savants, de patriotes ou d'hommes de lettres distingués dont les communications variées avaient donné à nos séances un attrait grâce auquel le jardin d'Academus, implanté dans l'en-

ceinte du vieux château de la maison de Seyssel, nous a offert toutes les nuances de la flore alpestre. Je cite au hasard, dans cette légion de recrues d'élite, le Dr Cazalis, le Jean Lahore couronné par l'Académie française, l'infatigable pionnier de la Société de protection des paysages de France ; M. Joseph Mottet, l'aimable maire d'Aix-les-Bains ; le Père Bernard, le digne lieutenant de l'abbé d'Hautecombe ; le professeur Désormaux, le disciple d' Aimé Constantin ; M. Gabriel Revel, dont le chapitre inédit sur l'annexion de 1860 nous a si vivement intéressés ; le baron Blanc, dont le nom nous rappelle un des diplomates les plus brillants du royaume d'Italie et qui, comme son illustre père, ancien lauréat de notre Académie, est passionnément attaché à son pays d'origine ; les abbés Rebord, Pochat-Baron, Gros, vivante attestation de la haute culture intellectuelle du clergé savoyard ; le Dr Léon Blanc ; l'instituteur Fenouillet, qui nous a donné sur le prédicateur goûté par Henri IV une page pleine de saveur ; le comte Pierre de Seyssel, le Dr Paul Hollande... J'en passe et des meilleurs...

Notre Compagnie est ainsi devenue, plus que jamais, une association ouverte à tous les mérites. Si, fidèle aux traditions du passé, elle s'efforce de les maintenir en tout ce qu'elles ont de respectable ; si elle est jalousement attachée à sa charte constitutionnelle ; si elle préfère, à l'instar des douairières, la vieille berline, attelée de deux chevaux de tout repos à l'automobile de la Société d'histoire et d'archéologie, qui fait du 120 à l'heure avec ses ardents chauffeurs, — elle ne boude pas pourtant au progrès qui nous emporte dans sa course vertigineuse et elle se fait moderne de goûts et d'allure, tout en conservant les modes d'autrefois. Non ! nous ne sommes pas, Mesdames, quoi qu'on dise, des vieillards de

Faust égarés dans la kermesse affolée de notre aube de siècle. A la sirène époumonnée des Darracq et des Dion-Bouton nous nous bornons à juxtaposer la vieille trompette classique qui convie les fidèles, non pas à dévorer les espaces, mais à savourer les paysages alpins et à scruter patiemment les trésors de notre sol et de notre passé.

C'est ainsi que, Messieurs, l'Académie a fait récemment une petite révolution pacifique qui lui permettra de sortir plus souvent de la solennelle intimité de ses séances ordinaires et de prendre une part plus active à la vie générale. Jadis, quand nous possédions encore ce vieux *Courrier des Alpes*, où tant d'esprit a été dépensé durant près d'un siècle et dans les colonnes duquel palpitait, on peut le dire, l'âme de la Savoie que nous avons connue et aimée, de celle qui a préparé l'annexion et qui acclamait dans la France de 1860 la protectrice de ses droits acquis et de ses libertés, — nous avions les moyens de prouver que nous n'avons point encore rendu l'âme, malgré nos 88 ans sonnés. Les procès-verbaux précis, judicieux et complets dûs à la plume de notre éminent Secrétaire perpétuel étaient le trait d'union vivant et animé qui nous reliait à la galerie et la mettait à même d'apprécier nos efforts continus.

Désormais, grâce à l'institution de notre *Revue trimestrielle*, nous serons à même de rompre un trop long silence et reprendre la conversation interrompue. La Revue sera à la fois le journal officiel de l'Académie et l'organe officieux de tous ses membres effectifs, agrégés ou correspondants, désireux soit de justifier les distinctions dont ils ont été l'objet, soit de participer à l'œuvre commune et de livrer à la publicité les notes scientifiques, les monographies ou les bluettes littéraires qui n'auraient pas une importance ou des proportions suffi-

samment considérables pour trouver place dans nos Mémoires.

Nous pourrons ainsi, sans attendre des mois et même des années, tenir le public au courant de tous les événements de notre vie sociale. L'une de ses manifestations les plus marquantes est précisément la solennité qui nous réunit aujourd'hui, puisque c'est par l'aiguillon de ses concours que l'Académie stimule les jeunes ardeurs de nos poètes, de nos chercheurs et de nos archéologues.

Nous allons avoir à décerner les récompenses des diverses fondations qui font de notre Compagnie une société savante marchant de pair avec l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon et celle des Jeux Floraux de Toulouse : le grand prix de la fondation Caffé, le prix d'histoire de la fondation Loche, le prix de poésie et le prix de peinture de la fondation Guy, et la médaille d'or Albert Metzger.

Quelles surprises nous réservent les mystérieux augures qui vont être les juges de ces divers tournois ? Je laisse à la séance qui continue le soin de répondre à ces points d'interrogation ; mais, ce que je puis bien dire, c'est que les couronnes qu'ils tiennent en réserve se doubleront aux yeux des lauréats d'une satisfaction bien douce : celle de se les voir décerner devant cet auditoire d'élite et de les recevoir en quelque sorte de la main même de la Savoie que vous représentez et qui considérera toujours comme les meilleurs de ses enfants les poètes qui chantent son austère beauté, les historiens qui fouillent les trésors glorieux de ses archives et les savants qui étudient en elle les plus belles pages du Livre de la nature écrit de la main de Dieu !...

J'avais l'occasion de le proclamer, l'an dernier, dans ce grand Paris qui est lui-même alimenté par la province

et où viennent se fondre les Français de toutes les régions, attirés par la fécondité et la variété des débouchés que la Ville-Lumière offre à toutes les branches de l'activité humaine¹. On y vient pour y chercher le travail, la fortune et le bien-être ; mais, en y venant, on n'oublie pas le petit pays d'où l'on arrive et l'on conserve le culte du foyer et l'esprit de retour. Les Bretons s'y réunissent pour y parler de la mer, des falaises et des pardons ; les Normands, pour y savourer le cidre de leurs vergers ; les Bourguignons, pour y sabler le bon vin des coteaux de Bourgogne, ce vin du clos fameux devant lequel certain colonel faisait présenter les armes à son régiment comme à une gloire nationale ; les Cadets de Gascogne, pour y renouveler en paroles la série intarissable des exploits de Cyrano ; les Provençaux, pour y chanter dans la langue de Roumanille et de Mistral ; les Alsaciens, — ne les oublions pas, car ils sont toujours des nôtres, — pour y pleurer au souvenir du pays des Oberlé.

Pourquoi ces petites églises, ces chapelles du patriotisme provincial sous le dôme intangible du loyalisme national ? Parce que, s'il aime la France, le Breton aime dans la France d'une façon plus intime la Bretagne ; le Normand, la Normandie ; le Bourguignon, la Bourgogne ; le Gascon, la Gascogne ; le Provençal, la Provence ; l'Alsacien, l'Alsace. Parce que, pour généraliser cette observation dont la justesse n'est pas contestable, tout Français a, sur le territoire commun de la patrie, un coin de terre réservé, un domaine de choix, un sanctuaire dans lequel il jouit pieusement à ses heures de pouvoir s'enfermer, loin du courant et du tourbillon des

(1) *La Savoie à Paris*. Discours prononcé le 7 mai 1905 à l'assemblée générale de l'Alliance catholique savoisienne.

affaires, pour revivre la vie des anciens jours et s'individualiser au sein de la commune uniformité.

Eh bien ! nous, enfants de la Savoie, nous aimons notre province d'un amour en quelque sorte plus vibrant, plus intense, plus jaloux, plus ombrageux, plus susceptible que nos autres compatriotes n'aiment la leur. Ce sentiment nous réunit et fait de nous un bloc irréductible alors que par ailleurs tant de points blancs ou noirs, rouges ou jaunes, nous divisent. Il s'est affirmé dans deux circonstances mémorables : le jour où le marquis Costa de Beauregard entrait à l'Académie Française, ayant pour parrains le duc d'Aumale, le royal châtelain de Chantilly, et M^e Rousse, le bâtonnier de 1870, le grand vieillard qui personnifie tout ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans l'âme française ; et le jour où la Savoie élevait à la gloire littéraire de Joseph et de Xavier de Maistre, les deux serviteurs fidèles de la royauté, ce monument auquel deux assemblées républicaines, le Conseil général de la Savoie et le Conseil municipal de Chambéry, ont ensemble contribué par un don royal de 20.000 francs. Et à Paris même, qu'il s'appelle la *tomma* ou le *matafan*, le *persilié* de Tarentaise ou le *vâcherin* des Bauges, c'est le même sentiment qui nous guide et qui, sur un pareil terrain, en dépit de nos dissensions, nous rend inconsciemment des fidèles du même culte et des frères du même sang. Tous, sans distinction d'opinion, nous avons l'orgueil de notre terroir.

Et ne nous en défendons pas, Messieurs ! Appliqué à la personne, l'orgueil est un vice ; il n'est que l'étalage impatientant et ridicule de la sottise humaine. Mais ne craignons pas d'être orgueilleux quand il s'agit du pays, nous ne le serons jamais assez, jamais trop. La fierté, c'est le baromètre de l'élévation morale d'une race. Un fils qui n'a pas la religion de l'amour filial est le dernier

des hommes. Un fils qui est fier de sa mère et qui est prêt à la défendre jusqu'à l'immolation, c'est le plus beau fleuron de l'humanité; et c'est pour cela que je considère comme les pires ennemis de l'humanité les démolisseurs qui voudraient abaisser nos frontières, supprimer nos marques d'origine, déchirer le drapeau, licencier ou affaiblir la Grande-Muette, qui en est la gardienne prête à tous les sacrifices, et faire du peuple, le plus noble qui soit au monde, un vil troupeau, n'ayant d'autre lien que les besoins communs, d'autre religion que l'intérêt, d'autre culte que celui du veau d'or et des appétits de la nature animale, d'autre horizon final que le néant dans le trou noir du tombeau !

C'est notre devoir, à nous, gardiens de traditions séculaires, de conserver et de propager ce vieil esprit provincial qui est la plus solide assise du loyalisme national. Devant ce sphinx qui se dresse à l'horizon du XX^e siècle et qui détient les secrets de l'avenir, « fions-nous à la Providence et piquons des deux », comme disait Joseph de Maistre, ce prophète du passé. — Portons haut et ferme le flambeau que nous ont transmis les ancêtres disparus. Groupons autour de lui les jeunes activités et les talents naissants de ceux qui nous suivent. Entretienons-en pieusement la flamme ; car, du jour où elle viendrait à s'éteindre, c'en serait fait de la patrie et notre Savoie française ne serait plus qu'une Savoie dégénérée !...

RAPPORT

SUR LE

Concours de la Fondation **CAFFE**

PAR

M. André PERRIN

L'étude sur *La liturgie dans l'ancien diocèse de Genève*, par M. le chanoine Lafrasse, a seule été présentée en temps voulu.

Dans l'introduction (14 p.), l'auteur expose que la liturgie du diocèse de Genève, bien qu'ayant de nombreux points de contact avec la liturgie romaine, a de plus grandes affinités avec la liturgie orientale ; résultant de ce que les premiers apôtres des Gaules sont venus de l'Orient. Le concile d'Epaona (517), qu'il place à Yenne, Etana, attribution contestée mais non résolue, apporta une certaine régularité dans la célébration des offices en obligeant les églises de chaque province à suivre la liturgie de leur métropole. Le pape Etienne II, réfugié en France (752), fit prédominer la liturgie romaine, bien que de nombreuses divergences subsistassent dans divers diocèses. Le pape Pie V, après le concile de Trente (1570), publiait un nouveau missel romain enjoignant à toutes les églises de s'y conformer sous la réserve de pouvoir continuer à célébrer les fêtes usitées dans certaines provinces qui ne figuraient point dans la liturgie romaine. L'évêque de Genève, Claude Granier, malgré la liberté qui lui était laissée, rendit l'usage du missel romain complètement obligatoire dans son diocèse. Pour les saints, qui ne se trouvaient pas inscrits dans ce bréviaire, il en conserva quelques-uns dont l'office et la messe furent pris dans le commun des saints.

La bibliographie des livres liturgiques (31 p.) indique les missels, bréviaires, rituels et processionnels du diocèse de Genève que l'auteur a retrouvé en bien petit nombre par suite de leur destruction à la suite de l'établissement de la Réforme.

Pour le premier missel manuscrit, nous ferons observer, d'après la page reproduite en tête du livre, que les caractères paléographiques, le style des miniatures et des ornements sont des motifs qui doivent sûrement faire rajeunir son attribution au XIII^e siècle faite par Senebier. Un exemplaire de ce missel existe dans l'importante bibliothèque de M. Masson, d'Amiens, si riche en anciens livres liturgiques, parmi lesquels un exemplaire du missel de Genève n^o 8 et deux exemplaires du missel des Chartreux imprimé à Favrat.

Nous ne pensons pouvoir attribuer à la date de 1505 (date du missel indiqué sous n^o 6) un missel à l'usage du diocèse de Genève que nous avons vu, il y a longtemps, entre les mains de notre confrère et éminent bibliophile François Rabut. Imprimé à Lyon par les soins de Gabriel Pomar, en caractères gothiques rouges et noirs, le titre et une vignette, représentant le crucifiement, gravée sur bois, étaient entourés d'une bordure aux armes de Savoie. Il ne nous a pas été possible de découvrir en quelles mains avaient passé ce rarissime exemplaire sans doute imprimé pour un évêque de Genève de la Maison de Savoie. La date ne peut être fixée approximativement que par les indulgences accordées par le pape Alexandre VI (1492-1502). Il contient la Messe du Saint-Suaire, imprimée à Genève en 1521 par Wygand Koln pour Pomar. L'adjonction de ce dernier office fait supposer que ce missel aurait appartenu à la Sainte-Chapelle du château de Chambéry.

Nos recherches ont été aussi infructueuses pour retrouver l'heureux possesseur d'un rituel manuscrit,

certainement antérieur aux exemplaires imprimés indiqués par M. Lafrasse. Il a été à l'usage de l'église du Val des Clés, ainsi que l'indiquait une note manuscrite écrite sur sa garde en 1739 : « Ce rituel avait été écrit « pour l'église de Laval-des-Clés, proche de Thônes. « Comme il est parlé dans une formule de citation, qui « se trouve à la fin, de Pierre Gruet, docteur en droit, « chanoine de Saint-Pierre de Genève, que Spon remar- « que avoir été grand vicaire sous cinq évêques, ce « Manuel peut avoir un peu plus de 200 ans. » En tête se trouvait l'intitulé : « *Incipit Manuale ad usum Gebennensium omnibus ecclesiarum parrochialium necessarie requisitum, in primis orthographia latina, deinde in gallica lingua compositum* ». Manuscrit du xv^e siècle in-4^o sur papier, relié en ais en bois, recouvert de veau estampé. Quelques parties, entr'autres les cérémonies du mariage, sont en français. Le chapitre III est consacré au calendrier du diocèse de Genève avant l'adoption des livres du pape Pie V ; celui qui se trouve en tête du bréviaire, décrit sous le n^o 1 (du xiii^e siècle), est reproduit en entier avec adjonction des fêtes qui se trouvent généralement dans les autres bréviaires et missels du diocèse tant qu'il conserva son ancienne liturgie.

Il est à regretter que l'auteur, arrêté sans doute par le développement considérable de son étude, n'ait pas établi une comparaison des ressemblances et des différences que ce calendrier présente avec ceux des autres diocèses de Savoie, Moûtiers, Saint-Jean et des diocèses de Belley et de Grenoble dont quelques parties de la Savoie dépendaient. Il existe dans la bibliothèque de Genève un missel de Tarentaise sur lequel les chanoines Fleury et Million ont publié un mémoire d'un grand intérêt, et ceux des autres diocèses auraient sans doute pu être retrouvés. D'une rapide comparaison entre les calendriers de Genève et de Tarentaise, nous avons

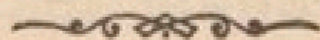
reconnu que plus de 70 fêtes du 1^{er} ne se retrouvaient pas dans le second qui en contient plus de 40 qui ne figurent pas dans celui de Genève. Notre savant confrère M. Ritter, aux Congrès des Sociétés savantes d'Aiguebelle et d'Evian, a signalé l'intérêt que présentait l'étude et la comparaison des fêtes figurant dans les divers calendriers. Pour celles du diocèse de Tarentaise, il a reconnu qu'elles comprennent des Saints de la bible ; des Saints martyrs appartenant à l'Orient et à Rome, et enfin quelques-uns postérieurs à Constantin ; près du quart appartiennent aux églises des Gaules.

A la suite du calendrier viennent des notes extraites de divers auteurs relatives aux différents saints et aux fêtes locales antérieurement et postérieurement à l'adoption des livres du pape Pie V.

Parlant ensuite du chant liturgique, il constate, d'après un manuscrit de l'église de Mussièges (Savoie) datant des premières années du XVI^e siècle, que le chant traditionnel était encore alors en usage dans nos pays. La notation est la même que celle des livres édités à Solesmes contenant le recueil des mélodies de l'église primitive si savamment restaurées par les Bénédictins et remises en usage de nos jours.

De la page 117 à la page 498, nous trouvons exposés en détail, d'après le missel, le bréviaire et le rituel, les cérémonies et les offices qui s'y rapportent. L'étude se termine par des notes et corrections.

La compilation de ce volume de plus de 500 pages a exigé un travail considérable, mais que la Commission ne juge pas devoir mériter en entier le prix de 1.500 francs.



RAPPORT

SUR LE

Concours de la Fondation de LOCHE

PAR

M. Emmanuel DENARIÉ

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission à laquelle vous avez confié l'examen de l'ouvrage présenté par M. Caroti a été unanime pour vous en signaler la haute valeur.

Un tel concurrent méritait à coup sûr les honneurs d'une séance publique ; mais il faut bien le dire aussi, en raison de sa forme et de son objet, l'ouvrage n'est point de ceux dont la lecture puisse captiver un auditoire. Aussi n'y ai-je point cherché matière à agrémenter le rapport que vous allez subir, me sentant au surplus incapable de tirer d'un Catalogue le moindre petit effet oratoire, ce Catalogue fût-il comme le nôtre un chef-d'œuvre d'érudition et de goût.

Il faudrait un virtuose pour cela : qu'il me soit donc permis à cet égard de regretter avec vous que ce rapport ne soit point confié à l'un de ces esprits ingénieux et subtils qui ne sont point rares dans notre Compagnie, ou présenté par celui d'entre vous dont l'éloquence inspirée par un cœur généreux et une âme d'élite sait élargir tous les horizons et grandir tous les objets qu'elle touche.

Puisqu'il en est autrement, je m'adresserai à la patience des très aimables personnes qui m'écoutent ; elles seront d'ailleurs amplement récompensées. Tout à l'heure le souffle inspiré de nos poètes savoyards dégagera l'atmosphère ; et les strophes légères, en

s'envolant tristes ou joyeuses des lèvres de leur fin commentateur, amèneront un sourire attendri sur tous les visages et, qui sait peut-être, aussi quelques larmes dans les yeux.

En attendant, nous vous invitons tous à vous transporter au Musée de Chambéry à la suite de M. Caroti qui va nous en dresser, mon Dieu, je dirai l'inventaire, si j'osais employer cette expression orageuse pour désigner les plus tranquilles opérations auxquelles se soit jamais livré un mortel.

« Dès mon enfance, nous a écrit M. Caroti, je suis venu chaque année à Chambéry, et mes goûts et plus tard mes études m'ayant toujours porté vers les antiquités et les beaux-arts, j'ai suivi pas à pas la formation du Musée ».

De fait, il y a de cela quelques années, M. Caroti publiait déjà dans une revue italienne une très intéressante notice sur les meilleures œuvres d'art que possède notre Musée. Cette étude, qu'une traduction de M. Bourgeois a vulgarisée en Savoie, a fait naître chez beaucoup le désir qu'un Catalogue général fût dressé.

Notre Musée, où l'art est plus qu'honorablement représenté, passe surtout pour l'un des plus riches en antiquités historiques et préhistoriques. Malheureusement, le travail tant souhaité exigeait une capacité et des connaissances qui ne sont point communes en même temps qu'il demandait un prodigieux effort. Certes, il en est un parmi nous pour lequel la partie archéologique n'eut été qu'un jeu ; mais, pour la partie des beaux-arts, nous ne voyons pas, parmi les artistes de grand talent d'ailleurs qui ont succédé au regretté M. Molin, à M. Daisay ensuite, à la conservation du Musée de Chambéry, nous ne voyons pas, dis-je, celui qui aurait pu compléter l'œuvre.

Soucieuse de tout ce qui peut conserver et améliorer

notre patrimoine provincial, l'Académie de Savoie ne pouvait demeurer étrangère à ces préoccupations ; c'est pourquoi, lorsqu'elle ouvrit le concours de la fondation de Loche sans rien imposer d'ailleurs, elle fit entendre qu'elle verrait avec plaisir dresser le Catalogue du Musée de notre ville.

Un seul concurrent s'est présenté : n'allez pas me dire qu'il n'a pas eu grand'peine à décrocher le prix et me rappeler cet écolier qui, se vantant d'être le premier de sa classe, se gardait bien d'ajouter qu'il y était seul. Non, M. Caroti n'a pas eu de concurrent, nous le croyons, parce que personne autre que lui ne s'est senti la force nécessaire pour une entreprise aussi considérable et vous le couronnez parce qu'il a mené l'œuvre à bien et qu'il nous a donné tout ce que nous pouvions attendre d'un travailleur consciencieux, d'un expert émérite et d'un savant doublé d'un artiste : et, faut-il le dire, votre Commission, après avoir pris connaissance de l'ouvrage, a presque regretté qu'il n'ait pas été présenté à un concours plus important.

Pour partager ce sentiment, il suffit de réfléchir à la somme énorme de connaissances qu'a demandée un pareil travail et à la patience qu'il a fallu pour en voir la fin.

Quand je songe que seule la partie archéologique de notre Musée comprend plus de neuf mille (9.000) pièces, sans compter les monnaies et les médailles, après avoir payé le juste tribut de mon admiration à M. Perrin qui a recueilli et classé toutes ces richesses, un profane comme moi ne peut regarder qu'avec une extrême déférence cet autre travailleur, M. Caroti, qui vient de les cataloguer et de nous les décrire.

Je m'en voudrais d'allonger ce rapport par des incursions dans un manuscrit qui n'a pas moins de 352 pages. Pour vous signaler tout ce qui nous a paru particuliè-

rement intéressant, je serais obligé de vous demander la séance entière ; comme je ne doute pas de votre réponse, je me contenterai de vous indiquer en quelques mots la méthode suivie par M. Caroti, ainsi que la division de son travail. Il y a Catalogue et Catalogue ; il n'est pas très difficile à quiconque a du temps à perdre, de faire une de ces sortes de nomenclature qui se vendent d'ordinaire aux portes des Musées. — M. Caroti nous annonce un Catalogue raisonné et il tient parole : plusieurs feuillets de son livre sont des pages d'histoire ou des critiques d'art ; presque toutes ont des notes explicatives et des références ; on les trouve en tête de chaque chapitre et, dans ceux-ci, la mention d'une pièce importante est presque toujours accompagnée d'une description très précise et d'un commentaire judicieux.

Cet ouvrage à la main, le plus ignorant des choses de l'art ou de l'archéologie peut s'intéresser à notre Musée et le parcourir avec fruit. S'il est publié, ce qui sera souhaité par tous, nous ne doutons pas qu'en se répandant au dehors il n'appelle l'attention de nos voisins sur des richesses trop peu connues encore et ne les attire chaque année en grand nombre pour le plus grand profit de notre cité chambérienne.

Le Catalogue est divisé en quatre parties : la première comprend les antiquités préhistoriques et historiques, la seconde les objets d'arts et objets divers, la troisième la sculpture, la quatrième la peinture.

La première partie se divise elle-même en plusieurs chapitres : l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge du fer.

L'époque préhistorique comprend les antiquités des deux Savoie qui proviennent principalement des fouilles de la station de Saint-Saturnin.

L'âge de bronze est représenté par des collections aussi importantes que variées et qui proviennent en grande partie de nos anciennes stations lacustres.

Viennent ensuite les objets rappelant l'âge du fer, importante série de l'époque romaine où l'on remarque le magnifique caducée trouvé à Lémenc, les doigts d'un colosse, enfin une idéale statuette de bronze, cette gracieuse Vénus anadyomène, perle de notre musée antique, que la pioche inconsciente d'un cantonnier a fait sortir d'un cercueil, où, mêlée aux débris déjà disparus d'une morte, la divinité intacte et toujours souriante demeurerait pour symboliser l'indestructible survivance de l'amour.

Je m'aperçois, Messieurs, que la capiteuse déesse me fait oublier que nous avons encore deux étages à parcourir. Hâtons-nous ! Notre seconde étape se fera à la bibliothèque pour admirer, entre autres précieux manuscrits, le bréviaire d'Amédée VIII, véritable bijou dont les enluminures sont presque toutes des chefs-d'œuvre. — Comme il faudrait un volume et la plume d'un Théophile Gauthier pour vous en décrire toutes les merveilles, nous gagnerons, si vous le voulez bien, l'étage supérieur où M. Caroti va nous faire les honneurs du Musée de peinture. Après nous avoir signalé les tableaux qui intéressent notre histoire provinciale, notre savant cicérone nous fera parcourir successivement et dans un ordre parfait toutes les écoles : françaises, italiennes, flamandes, voire même espagnoles, qui sont représentées au Musée de Chambéry.

Il nous faudra peut-être un peu jouer des jambes, faire beaucoup de zig-zag, car les tableaux qui sont placés avec beaucoup d'ordre dans son Catalogue, le sont un peu moins sur les murs contre lesquels ils ont été accrochés ; tel peintre qui a un tableau à la salle II a son pendant dans la salle IV, — et qu'il nous soit permis de regretter aussi en passant que certaines toiles, qui ont presque toute valeur dans leur dimension, encombrant une place qui serait très avantageusement occupée

par de charmants tableaux dont l'examen exige une longue vue, et qu'on ne peut même regarder sans se donner le torticolis.

Notre Musée possède plusieurs tableaux de très grande valeur, parmi lesquels : l'Adoration des Mages, tryptique attribué à Van Orley, — et que, par comparaison avec les œuvres d'un maître plus illustre encore, on pourrait attribuer à Hans Memling, parmi lesquels, dis-je, cette œuvre figure avec un éclat incomparable.

D'autres noms d'artistes plus ou moins célèbres figurent en foule sur le Catalogue — Le Nain, Vanloo, — Vernet, Greuse, David, Molin et notre grand et cher Xavier de Maistre pour l'école française. — Carrachio, Maroni, Laurent, Costa, le Caravage, Andrea del Sarto Bronzino, Allori, le Gerchin, l'Albbane, Sassoferrato, le Calabrese, Luca Giordano et tant d'autres pour l'école italienne. — Sustermans, Van der Meulen pour l'école des Pays-Bas. — Zurbaran, le puissant Ribera, et enfin l'immortel Velasquez pour l'école espagnole.

En face de tous ces noms illustres qui demeureront la gloire de l'art et dont le cortège défile pour l'éblouissement de nos yeux, nous ne pouvons nous défendre contre un sentiment de bien légitime fierté ; qu'il nous soit permis de payer aussi notre tribut de reconnaissance aux généreux donateurs auxquels nous devons de posséder tant d'œuvres remarquables, l'avocat Guy, M. Rey, la marquise de Travernay, et enfin le baron Gariod dont la dotation a fait de notre Musée l'un des plus riches de province.

Après les artistes que la mort a fait entrer dans la gloire, saluons aussi ceux qui viennent.

Notre illustre compatriote Benoît Molin a laissé des successeurs.

Cachoud, déjà célèbre, dont la muse de Lamartine semble conduire le pinceau.

Filliard, qui vient d'accrocher avec éclat sa somptueuse palette au Salon des aquarellistes français.

Veitmen, sculpteur, qui s'annonce déjà comme un ciseau puissant.

François Grange, ce peintre observateur scrupuleux des formes et de la lumière.

J.-B. Grosso, portraitiste habile, Turinois hier, presque Chambérien aujourd'hui.

Louis Berard enfin, que je ne veux pas oublier parmi ceux qui, par leurs œuvres et leur impulsion, ont contribué à propager le goût et à faire de notre ville un véritable foyer d'art.

A leur tour, nous n'en doutons pas, ils voudront enrichir notre Musée, et M. Caroti pourra ainsi ajouter une page de plus à l'œuvre que nous sommes heureux de couronner aujourd'hui.

Dans le prochain numéro, nous publierons :

- 1° Le Rapport sur le Concours de Poésie, par M. BOURGEOIS, avocat;
- 2° Le Rapport sur le Concours de Peinture, par M. PERRIN ;
- 3° L'Allocution prononcée par M. DESCOSTES, président de l'Académie, à la fin de la séance publique du 15 mars.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

LA MONTAGNE

Revue mensuelle du Club-Alpin Français
(Maurice PAILLON, rédacteur en chef)

Le Club Alpin Français a décidé, après trente ans d'existence, de transformer ses publications. Au lieu d'un *Bulletin* et d'un *Annuaire*, il ne fait paraître, depuis le 20 janvier 1905, qu'une publication, ayant pour titre : *La Montagne, Revue mensuelle du Club Alpin Français*.

Le programme, tracé en quelques pages par M. Maurice Paillon, a été intelligemment suivi ; les 12 livraisons de 1905 et les 3 premières de 1906 renferment un certain nombre d'articles d'un vif

intérêt, dont la plupart ont traité à nos Alpes de Savoie : *Au Parmelan, souvenir d'une nuit d'août*, par André Theuriet ; *De Miage au Mont-Blanc par l'Aiguille de Bionnassay*, par H. Durand ; *Le massif de la Sana*, par W. A.-B. Coolidge ; *Les Hauts sommets et la Vie végétale*, par Ch. Flahaut ; *Le capitaine Mieuley et la carte du Mont-Blanc*, par Henri Vallot (article où est rappelée la part prise à l'établissement de cette carte par notre éminent confrère de l'Académie de Savoie, M. le Général Borson) ; *la conquête de Chamonix* (5 ill.), par J. Bregeault ; *Le massif de Bellecôte*, par W. A.-B. Coolidge ; *Sainte-Foy-Tarentaise et la Haute-Isère* (6 ill.), par L. Baume ; *Spéléologie alpine*, par G. Flusin et P. Lory ; *L'Aiguille Verte du Glacier du Nant-Blanc*, par Ettore Canzio ; *Pour l'histoire du mont Iseran et des cols qui l'avoisinent*, par E. Mettrier.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts faits pour attirer la jeunesse vers les montagnes, et avec un des maîtres de la géologie française, M. P. Termier, nous répèterons que c'est vers elles qu'il faut regarder si l'on veut saisir les secrets de l'histoire de la Terre, car il n'est presque pas de problème de géologie générale qui se puisse résoudre sans l'étude des massifs montagneux.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les travaux ayant une certaine importance qu'éditera à l'avenir l'intéressante publication que nous venons de leur signaler. J. R.

II. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Archéologie. — *Note sur deux bronzes figurés antiques découverts à Saint-Jean-de-la-Porte (Savoie)*, par le Comte Olivier COSTA DE BEAUREGARD. — C'est un modèle de description précise et de discussion archéologique à la fois claire et savante. La Société nationale des Antiquaires de France a publié du même auteur une note fort intéressante sur une *Cenochoë* trouvée dans le canal de l'Aisne.

Moyen-âge. — *Curiosités historiques et pittoresques du vieux Montmartre*, par SELLIER. Paris, Champion, in-16 ix-348 pages. — Un chapitre de cet ouvrage est consacré au tombeau d'Adélaïde de Savoie, femme de Louis VI, morte en 1154 dans l'abbaye de Saint-Pierre de Montmartre fondée par cette princesse.

— *Le Cardinal Louis Aleman, président du Concile de Bâle, et la fin du grand schisme*, par G. PEROUSE, docteur ès-lettres. Paris, Picard, xli-513, in-8. — Exposé savant et très clair — comme

on pouvait l'attendre d'un brillant élève de l'Ecole des Chartes — de l'histoire si obscure du conciliabule de Bâle et du rôle important joué par le pieux cardinal Aleman et par les Savoyards fourvoyés dans cette longue intrigue. Les documents publiés par M. Perouse permettent de rectifier et de compléter les notices biographiques sur Aleman.

— *Notes sur l'emploi du français dans les actes publics en Savoie*, par M. MAX BRUCHET (dans *Revue Savoisiennne*, 1906, n° 1.) — Parmi les indications, toutes intéressantes, contenues dans ces notes érudites, signalons les deux plus importantes. Le premier acte public en français conservé aux archives de la Haute-Savoie est daté de 1253. La substitution du français au latin dans les actes administratifs commença dans le Chablais, en 1536, après l'occupation bernoise, trois ans avant le fameux édit de François I^{er} qui fut appliqué en Savoie vers la fin de 1541

Histoire moderne. — *Jean-Jacques Rousseau*, par M. Adolphe DESCOSTES (dans *Mémoire Société Savoisiennne d'histoire et d'archéologie*, 1905, 2^e fascicule). — Biographie résumant sous une forme concise mais vivante les étranges aventures dont la vie de Rousseau est semée.

— *Jean-Jacques Rousseau à l'île Saint-Pierre* (lac de Biennne), par M. Albert METZGER (*Mémoire Société Savoisiennne d'histoire et d'archéologie*, 1905, 2^e fascicule). — L'infatigable Rousseauiste nous trace un tableau sympathique de l'existence menée dans cet îlot par le mélancolique Robinson Suisse.

Histoire contemporaine. — *Un Savoyard colonial : le capitaine Baud*, par A. TERRIER, dans *Revue Savoisiennne*, 1905, 4^e fascicule. — Biographie émue et sérieuse de l'un des plus brillants officiers de notre infanterie coloniale, mort à Madagascar après quinze années d'une vie active et dure dans nos lointaines possessions.

— *N.-D. de Myans. Le cinquantenaire et le couronnement*, par l'abbé Pierre MAILLET, 110 pp. — Monographie complète, documentée et illustrée, des grandioses manifestations religieuses qui eurent lieu à Myans, les 15, 16 et 17 août 1905.

— *L'église de Saint-Pierre de Lémenc à Chambéry*, par l'abbé MICALOD, 16 pp. — Voyage intéressant autour de l'histoire de cet antique sanctuaire qui attend encore son historien.

J. B.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisiennne, rue du Château, 5